

Situation de la Région Ouest

La stratégie CFDT déstabilise les autres partenaires sociaux . Rétablissons la vérité.

nextiraOne

THE COMMUNICATIONS EXPERTS

Les représentants **CFDT**
à la négociation

- ➔ Dominique EDET
- ➔ Guillaume LEROY
- ➔ Herve PHILIPPE



Délégués Syndicaux

- ➔ Pierre Henri **BEAUVAL**
- ➔ Pascal **BERTHELOT**
- ➔ Philippe **DUBOIS**
- ➔ Jacky **JOURNET**
- ➔ Cécile **GAUTIER**
- ➔ Jean François **GROS**
- ➔ Bernard **GUYONNAUD**
- ➔ Laurent **PAULY**
- ➔ Herve **PHILIPPE**

Date: le 29 mars 2010

La CGT est coutumière de menaces et d'insultes envers les organisations syndicales en désaccord avec leur position, ce fut le cas vis-à-vis des représentants CFDT à la dernière réunion de négociation le 25 mars 2010.

D'ailleurs la CFDT a décidé de ne pas laisser le dossier sans suite, une plainte au parquet (procureur de la république) sera déposée dans les jours prochains par la Fédération CFDT. La démocratie sociale doit se faire respecter. Tous les tracts et propos diffamatoires seront joints au dossier (tant pis pour les auteurs).

Dans la région ouest , Sud est resté à quai, et la CGT se trouve frustrée d'avoir été doublée par la CFDT. La CGT a dû prendre le train en marche derrière la locomotive CFDT au tribunal de Nantes le 17 mars 2010.

Pendant que la CGT envoyait sa lettre de mise en demeure à la Direction de NextiraOne , le 18 Février dernier,

la CFDT avait quant à elle déjà déposée un recours auprès du tribunal. La requête CGT a seulement été remise le jour de l'audience au juge le 17 mars 2010 reprenant point par point la défense CFDT.

Contrairement aux fausses affirmations transmises, la région Ouest aura bien prochainement ses élections CE et DP , défendues et obtenues par l'avocat de la CFDT.

En revendiquant le résultat, la CGT reconnaît les compétences et l'efficacité de la CFDT.

La CGT critique sans cesse le projet d'accord sur le droit syndical en cours de négociation pour lequel les sections CFDT n'ont pas encore pris de décision, pour ou contre une signature.

Toujours est -il que la CFDT n'utilise pas l'argent des CE, l'argent des salariés, pour financer ses déplacements syndicaux ni pour payer ses procédures judiciaires.

La CFDT ne signe plus systématiquement les accords d'Entreprise. Nous vous rappelons l'accord sur l'harmonisation des statuts des planificateurs où la CFDT émet un avis favorable sans qu'elle soit signataire, alors que Sud émet un avis défavorable et elle signe. Nous n'imaginons pas un instant, comme le dit la CGT, sans une contre partie.

La CFDT n'a pas de leçon à recevoir de quiconque .

Demain vont se dérouler les élections Ouest obtenues grâce à l'action de la CFDT afin que les salariés Ouest retrouvent leurs droits .

Soutenez la CFDT et demain nous sortirons tous vainqueurs avec un CE Ouest.

Grâce à la CFDT, demain les salariés ouest récupéreront, les chèques vacances, l'ADSL, la rentrée scolaire, le périscolaire , etc.